



Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2017

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2017.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les données et renseignements présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations présentement émises et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2016.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 15 février 2018. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

Énoncés prospectifs et utilisation d'estimations

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Passifs éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2017. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne réfèrent pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 15 février 2018 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 15 février 2018. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables et utiliser des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les soldes comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements substantiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur l'entreprise, sa situation financière ou les résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autre opération qui peuvent être annoncés ou peuvent

survenir après le 15 février 2018. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En conséquence, la Société ne peut en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

Respect des normes internationales d'information financière

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). MTY utilise comme indicateur le bénéfice avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société.

La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes réalisées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois. La croissance du chiffre d'affaires des établissements comparables fournit des renseignements sur la performance comparative des établissements de notre réseau d'une période à l'autre.

De même, la Société se sert du chiffre d'affaires réseau pour évaluer la taille et la performance du réseau des établissements de MTY et comme indice de son potentiel rémunérateur. Le chiffre d'affaires réseau comprend le chiffre d'affaires des établissements existants, celui des établissements ouverts ou fermés pendant la période et, dans le cas des nouveaux concepts acquis, celui qu'ils ont réalisé à compter de la date de clôture de l'opération.

Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais ils n'ont pas une définition standard au sens des IFRS. Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs hors IFRS visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur calculé conformément aux IFRS.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables et le chiffre d'affaires réseau fournissent à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les IFRS. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

Points saillants d'événements marquants au cours de l'exercice

Le 29 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait acquis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Les Entreprises MTY Tiki Ming inc., les actifs de Dagwoods Sandwichs et Salades. La contrepartie totale était de 3,0 millions de dollars dont 2,6 millions réglés comptant. Au moment de la clôture, Dagwoods exploitait 22 établissements au Canada.

Le 16 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de Houston Avenue Bar & Grill (« Houston ») et de Industria Pizzeria + Bar (« Industria ») par une de ses filiales une participation donnant le contrôle de 80%. La quote-part de la contrepartie totale pour la Société était de 16,8 millions de dollars, dont 12,8 millions de dollars comptant. À la clôture, Houston et Industria exploitaient respectivement neuf et trois établissements, tous situés au Canada.

Le 9 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de The Works Gourmet Burger Bistro pour une contrepartie totale de 8,2 millions de dollars, dont 7,1 millions de dollars réglés comptant. À la clôture, 27 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 8 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait acquis les actifs de Steak Frites St-Paul et de Giorgio Ristorante pour une contrepartie de 0,4 million de dollars dont 0,3 million de dollars a été réglé en trésorerie. À la clôture, six Giorgio Ristorante et neuf Steak Frites St-Paul étaient exploités. Tous les établissements se trouvent au Canada.

Le 19 avril 2017, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle dans 7687567 Canada inc. (Aliments Lucky 8) pour une contrepartie en trésorerie non substantielle.

Le 1^{er} février 2017, la Société a vendu ses droits de franchise exclusifs au Canada de Yogen Früz pour une contrepartie de 0,8 million de dollars.

Le 9 décembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de La Diperie à travers sa participation donnant le contrôle de 60% de l'une de ses filiales. La quote-part de la contrepartie de la Société s'élevait à 0,9 million de dollars, dont 0,8 million de dollars comptant. À la clôture, La Diperie exploitait cinq établissements au Canada.

Changement d'estimations comptables

Depuis le 1er septembre 2017, la Société utilise une méthode améliorée pour établir le montant des produits tirés de droits abandonnés comptabilisés à l'égard des cartes-cadeaux de Cold Stone Creamery qui n'ont pas été acquis dans le cadre de l'acquisition d'entreprise. Auparavant, la Société comptabilisait le montant des produits tirés de droits abandonnés dans ses états consolidés des résultats en se fondant sur les statistiques historiques de présentation pour paiement des cartes-cadeaux, lorsqu'il était établi que ces cartes-cadeaux présentaient une faible probabilité d'être présentées.

Selon la méthode améliorée, la Société comptabilise le montant des produits tirés de droits abandonnés des cartes-cadeaux de Cold Stone Creamery dans son état consolidé des résultats en se fondant sur les statistiques historiques de charges et de présentation pour paiement des cartes-cadeaux. Le taux de présentation pour paiement des cartes-cadeaux a été établi selon une analyse effectuée sur une période de 10 ans des statistiques de présentation pour paiement des cartes-cadeaux et des tendances futures prévues. Le montant prévu au titre des produits tirés de droits abandonnés des cartes-cadeaux est alors comptabilisé dans les produits au pro rata, à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement.

La Société a établi que ce changement comptable constitue un changement d'estimations comptables. L'amélioration a donné lieu à un rajustement cumulatif augmentant les produits tirés de droits abandonnés constatés antérieurement de 3,4 millions. Ce rajustement est constaté

Entreprise principale

MTY franchise et exploite des établissements de restauration rapide sous les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Carrefour Oriental, Panini Pizza Pasta, Franx Supreme, Villa Madina, Cultures, Thaï Express, Vanelli's, Kim Chi, TCBY, Yogen Früz, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Fabrika, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, SenseAsian, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar et Dagwoods Sandwichs et Salades.

Au 30 novembre 2017, MTY comptait 5 469 établissements en activité; 5 302 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 67 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions ainsi qu'en d'autres lieux ou dans des parcs commerciaux, des hôpitaux, des universités et des camions-restaurants. Les enseignes Country Style, La Crémère, Sushi Shop, TacoTime, Tutti Frutti, Valentine, Mr. Sub, ThaiZone, Extreme Pita, Mucho Burrito, Madisons, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Blimpie, Cold Stone Creamery et Baja Fresh Mexican Grill sont surtout établies avec façade sur rue. La Crémère, TCBY et La Diperie sont exploitées essentiellement d'avril à septembre tandis que les autres enseignes le sont en général l'année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première enseigne, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hot dogs et hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Caféràma, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori, O'Burger et Tosto. D'autres enseignes se sont ajoutées à la suite d'acquisitions successives, soit :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100%	18	—
La Crémère	2001	100%	71	3
Croissant Plus	2002	100%	18	2
Cultures	2003	100%	24	—
Thai Express	Mai 2004	100%	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100%	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100%	91	—
Yogen Früz ^{MC} – droits de franchise exclusifs au Canada ¹⁾	Avril 2006	100%	152	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100%	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100%	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100%	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100%	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100%	117	—
Country Style Food Services Holdings inc.	Mai 2009	100%	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100%	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100%	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100%	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100%	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100%	14	—
SushiGo	Juin 2013	100%	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100%	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 March 2015	80% + 20%	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014	90%	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100%	88	13

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise perpétuelle	Novembre 2014	100%	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100%	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60% + 40%	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100%	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100%	167	16
La Diperie	Décembre 2016	60%	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017	83,25%	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100%	23	4
Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	Juin 2017	80%	12	—
Dagwoods Sandwichs et Salades	Septembre 2017	100%	20	2

¹⁾ Les droits de franchise maîtresse exclusive de Yogen Früz^{MC} au Canada ont été cédés le 1^{er} février 2017.

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, des ventes de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution des fournisseurs, des droits abandonnés liés à des programmes de cartes-cadeaux, des frais d'administration de tels programmes et des ventes d'autres biens et services aux franchisés; ils comprennent aussi les produits générés par le centre de distribution qui dessert les franchises Valentine et Franx. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de préparation de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures et équipements vendus aux franchisés.

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la société comprennent leurs recettes. Les charges des établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. L'usine prépare des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir qui sont vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Les rentrées de l'usine proviennent principalement de la vente de ses produits à des distributeurs et détaillants.

Description d'acquisitions récentes

Le 29 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition des actifs de Dagwoods Sandwichs et Salades. Le prix d'achat s'est élevé à 3,0 millions de dollars, dont 2,6 millions de dollars réglés en espèces. À la clôture, 22 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 16 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de Houston Avenue Bar & Grill (« Houston ») et de Industria Pizzeria + Bar (« Industria ») par une de ses filiales une participation donnant le contrôle de 80%. La quote-part de la contrepartie totale pour la Société était de 16,8 millions de dollars, dont 12,8 millions de dollars comptant. À la clôture, Houston et Industria exploitaient respectivement neuf et trois établissements, tous situés au Canada.

Le 9 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de The Works Gourmet Burger Bistro pour une contrepartie totale de 8,2 millions de dollars, dont 7,1 millions de dollars réglés en trésorerie. À la clôture, 27 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 8 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait acquis l'actif de Steak Frites St-Paul et de Giorgio Ristorante pour une contrepartie de 0,4 million de dollars dont 0,3 million de dollars ont été réglés en trésorerie. À la clôture, six Giorgio Ristorante et neuf Steak Frites St-Paul étaient exploités. Tous les établissements se trouvent au Canada.

Le 19 avril 2017, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle dans 7687567 Canada inc. (Aliments Lucky 8) pour une contrepartie en trésorerie non substantielle.

Le 9 décembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de La Diperie à travers sa participation donnant le contrôle de 60% de l'une de ses filiales. La quote-part de la contrepartie de la Compagnie s'élevait à 0,9 million de dollars, dont 0,8 million de dollars comptant. À la clôture, La Diperie exploitait cinq établissements au Canada.

Le 5 octobre 2016, la Société a réalisé l'acquisition de BF Acquisition Holdings, LLC (« BFAH ») pour une contrepartie d'environ 35,4 millions de dollars. Au moment de la clôture, BFAH exploitait 183 établissements aux États-Unis dont 16 établissements propriétaires.

Le 30 septembre 2016, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de ses filiales (9410198 Canada inc., faisant affaire sous la dénomination Big Smoke Burger) pour une contrepartie de 1,2 million de dollars. Cette filiale est désormais la propriété exclusive de la Société.

Le 26 juillet 2016, la Société a acquis toutes les actions de Kahala Brands Ltée pour une contrepartie totale de 394,2 millions de dollars, dont 212,4 millions de dollars réglés en trésorerie. L'acquisition a été financée par l'émission de 2 253 930 actions, une encaisse de 33,0 millions de dollars de MTY, le solde étant réglé au moyen de la nouvelle facilité de crédit de la Société, d'un montant de 325 millions de dollars. À la clôture, Kahala Brands Ltée exploitait 18 enseignes dans 27 pays et disposait de 2 879 établissements en activité. Avec la finalisation des rajustements du fonds de roulement et après modification des conditions de remboursement de la retenue payable, la contrepartie a été établie à 393,4 millions de dollars. Veuillez-vous reporter à la note 7 des états financiers consolidés.

Information annuelle choisie

<i>(En milliers de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2017	Exercice clos le 30 novembre 2016	Exercice clos le 30 novembre 2015
Actif	854 345	852 650	225 387
Passif à long terme	341 776	359 512	7 711
Produits d'exploitation	276 083	191 275	145 203
 BAIIA	 93 726	 65 841	 50 682
Bénéfice avant impôt sur le résultat	62 664	68 686	35 903
Bénéfice avant impôt et à l'exclusion des charges et reprises de dépréciation	63 664	68 686	43 996
Résultat net attribuable aux propriétaires	49 507	54 421	26 015
Résultat global attribuable aux propriétaires	33,747	57 147	25 918
Bénéfice par action, de base	2,32 \$	2,73 \$	1,36 \$
Bénéfice par action, dilué	2,32 \$	2,73 \$	1,36 \$
Dividende versé sur les actions ordinaires	9 832	9 314	7 648
Dividende par action ordinaire	0,46 \$	0,46 \$	0,40 \$
 Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	 21 374 497	 19 908 827	 19 120 567
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires, après dilution	21 374 497	19 908 827	19 120 567

Résumé de l'information financière trimestrielle

<i>En milliers de dollars</i>	Trimestres clos en							
	Février 2016	Mai 2016	Août 2016	Novembre 2016	Février 2017	Mai 2017	Août 2017	Novembre 2017
Produits	35 320	35 362	52 886	67 707	64 016	69 962	72 372	69 733
BAIIA¹⁾	12 106	12 820	17 953	22 962	16 336	24 595	25 576	27 219
Résultat net attribuable aux propriétaires	7 927	8 335	22 685	15 474	2 015	16 033	12 035	19 424
Résultat global attribuable aux propriétaires	8 414	8 266	16 900	23 567	(1 192)	20 145	(14 344)	29 138
Par action	0,41 \$	0,44 \$	1,13 \$	0,75 \$	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$
Par action, dilué	0,41 \$	0,44 \$	1,13 \$	0,75 \$	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 17.

Note sur l'information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, en l'occurrence, le Canada et les États-Unis d'Amérique. Ces zones géographiques sont chacune gérées par leur chef de l'exploitation respectif, à qui les responsables d'enseigne rendent compte des résultats de leurs établissements.

Résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 30 novembre 2017

Produits

Pendant l'exercice 2017, les produits d'exploitation totaux de la Société ont augmenté de 44% pour atteindre 276,0 millions de dollars. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2017 (millions \$)	30 novembre 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	107,9	107,3	0%
	Établissements propriétaires	23,4	22,2	6%
	Transformation des aliments	14,7	13,1	13%
	Transactions intersociétés	(4,1)	(3,1)	S.O.
Total Canada		141,9	139,5	2%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	107,7	40,7	165%
	Établissements propriétaires	26,8	11,2	139%
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,1)	S.O.
Total États-Unis/International		134,2	51,8	159%
Produits d'exploitation totaux		276,0	191,3	44%

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada sont demeurés stables en 2017. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

Produits, exercice 2016	(millions \$)
Augmentation des flux de rentrées récurrents	107,3
Diminution des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	3,6
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	(1,1)
Règlement non récurrent relatif à la liquidation d'un contrat	(4,1)
Autres variations non significatives	1,9
Produits, exercice 2017	0,3
	107,9

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 6% pour s'établir à 23,4 millions de dollars pour la période. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes réalisées par The Works Gourmet Burger Bistro, une nouvelle acquisition qui compte quatre établissements. Elle a été atténuée par la vente et la fermeture de quelques établissements propriétaires. À la fin de la période, la Société exploitait 29 établissements propriétaires au Canada, comparativement à 31 l'année précédente.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 13% au cours de l'exercice 2017, principalement en raison de l'ajout continu de nouvelles gammes de produits.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Au cours de l'exercice 2017, la Société a bénéficié des retombées de l'acquisition de Kahala Brands ltée et de BF Acquisition Holdings, LLC, qui ont généré la plus grande part de l'augmentation de tous les flux de rentrées.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 45%, passant de 125,4 millions de dollars pour l'exercice précédent à 182,4 millions de dollars. Les charges se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2017 (millions \$)	30 novembre 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	53,0	54,5	(3%)
	Établissements propriétaires	23,2	22,3	4%
	Transformation des aliments	13,3	12,0	11%
	Transactions intersociétés	(2,9)	(2,1)	S.O.
Total Canada		86,6	86,7	S.O.
	Activités reliées aux franchises	66,3	27,0	145%
	Établissements propriétaires	31,0	12,8	143%
États-Unis/International	Transactions intersociétés	(1,5)	(1,1)	S.O.
Total États-Unis/International		95,8	38,7	147%
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		182,4	125,4	45%

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont diminué de 1,5 million de dollars par rapport à l'exercice 2016. Cette baisse découle principalement d'une diminution du nombre de projets clés en main, dont les produits ont suivi la même pente, ainsi que d'une diminution des frais de résiliation de baux et des commissions versées. La réduction de ces charges a été partiellement amoindrie par une hausse des salaires et avantages sociaux rattachée aux acquisitions réalisées pendant l'exercice.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société et à l'usine de transformation des aliments ont évolué de pair avec les produits afférents.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Étant donné la première année d'exploitation complète Kahala Brands Ltd. et de BF Acquisition Holdings, LLC en 2017, la Société a engendré des charges d'exploitation additionnelles qui constituent la plus grande part de la variation observée. Les provisions comptabilisées à l'égard de deux prêts à des multifranchisés, dont le remboursement était jugé douteux, ont aussi eu une incidence négative sur les charges d'exploitation aux États-Unis.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2017		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	141,9	134,2	276,1
Charges	86,6	95,8	182,4
BAIIA ¹⁾	55,3	38,4	93,7
BAIIA en tant que pourcentage des produits	39%	28%	34%

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2016		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	139,5	51,8	191,3
Charges	86,6	38,8	125,4
BAIIA ¹⁾	52,9	13,0	65,9
BAIIA en tant que pourcentage des produits	38%	25%	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 12.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2017				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	215,6	50,2	14,7	(4,4)	276,1
Charges	119,3	54,2	13,3	(4,4)	182,4
BAIIA ¹⁾	96,3	(4,0)	1,4	—	93,7
BAIIA en % des produits	45%	S.O.	10%	S.O.	34%

<i>(En millions de dollars)</i>	Exercice clos le 30 novembre 2016				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	148,0	33,4	13,1	(3,2)	191,3
Charges	81,5	35,1	12,0	(3,2)	125,4
BAIIA ¹⁾	66,5	(1,7)	1,1	—	65,9
BAIIA en % des produits	45%	S.O.	8%	S.O.	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 12.

Le BAIIA total s'établissait à 93,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2017, une hausse de 42% par rapport à l'exercice précédent. Le Canada est à la source de 59% du BAIIA total tandis que les activités du secteur États-Unis/International ont procuré 91% de l'augmentation totale. L'augmentation du BAIIA dans le secteur États-Unis/International est attribuable à l'acquisition de Kahala Brands ltée et de BF Acquisition Holdings, LLC qui ont été opérés pour une année complète en 2017 (quatre et deux mois respectivement en 2016).

Le BAIIA du secteur Canada pour l'exercice 2017 a augmenté par rapport à l'exercice précédent à la suite des acquisitions réalisées pendant la période et d'un profit non récurrent associé à la liquidation anticipée d'un contrat.

Le BAIIA du secteur États-Unis/International s'est accru substantiellement malgré la faiblesse du dollar américain au quatrième trimestre 2017, un facteur qui a un effet préjudiciable sur la valeur du BAIIA généré aux États-Unis et à l'International après sa conversion en dollars canadiens, notre monnaie de présentation.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2017, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires a diminué de 9% pour s'établir à 49,5 millions de dollars ou 2,32 \$ par action (2,32 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 54,4 millions de dollars ou 2,73 \$ par action (2,73 \$ par action sur une base diluée) pour l'exercice précédent.

Si l'on fait abstraction de l'incidence de divers éléments non récurrents comptabilisés à l'exercice 2016, notamment la comptabilisation d'une somme de 14,0 millions de dollars en autres produits qui a eu une incidence après impôt de 13,2 millions de dollars constatée en 2016, le résultat net se serait accru de 20% à l'exercice 2017.

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(En milliers de dollars)</i>	Période close le 30 novembre 2017	Période close le 30 novembre 2016
Bénéfice avant impôt	62 664	68 686
Amortissement – immobilisations corporelles	2 724	2 065
Amortissement – immobilisations incorporelles	20 178	10 779
Intérêts sur la dette à long terme	10 314	3 855
Profit de change	(2 004)	(3 198)
Produits d'intérêts	(439)	(287)
Perte à la réévaluation d'un passif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat	409	—
Autres produits	—	(13 959)
Dépréciation d'actifs incorporels et du goodwill	1 000	—
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 120)	(2 100)
BAIIA	93 726	65 841

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme est passé de 3,9 millions de dollars à 10,3 millions de dollars durant l'exercice, essentiellement du fait des intérêts courus pendant une année complète sur les facilités de crédit contractées dans le cadre de l'acquisition de Kahala Brands ltée et de BF Acquisition Holdings, LLC, en 2016.

Pendant l'exercice, en raison d'un recul de la performance financière des réseaux de franchises America's Taco Shop, Rollerz et Cerealaty, la Société a réévalué la valeur recouvrable des actifs incorporels rattachés à ces marques de commerce. À la suite de cette révision, une perte de valeur hors trésorerie se chiffrant à 1,0 million de dollars a été comptabilisée.

Impôts sur le résultat

La provision pour impôt exprimée en tant que pourcentage du bénéfice avant impôt a légèrement augmenté par rapport à l'exercice 2016. Les changements apportés aux taux d'imposition utilisés pour le calcul de

certaines actifs et passifs d'impôt différé a eu une incidence favorable sur la provision pour impôt de l'exercice 2017; l'économie a été partiellement amoindrie du fait qu'aucun actif d'impôt n'avait été comptabilisé à l'encontre de certaines pertes en capital latentes. En 2016, l'utilisation de pertes en capital qui n'avaient pas été comptabilisées antérieurement avait eu une incidence favorable sur la provision pour impôt.

Résultats d'exploitation pour le 4^e trimestre clos le 30 novembre 2017

Produits

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation totaux de la Société ont augmenté de 3% pour atteindre 69,7 millions de dollars. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2017 (millions \$)	30 novembre 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	31,3	28,5	10%
	Établissements propriétaires	6,2	5,5	14%
	Transformation des aliments	4,2	3,5	20%
	Transactions intersociétés	(2,1)	(1,7)	S.O.
Total Canada		39,6	35,8	11%
États-Unis/ International	Activités reliées aux franchises	25,3	26,4	(4%)
	Établissements propriétaires	4,9	5,6	(14%)
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,1)	S.O.
Total États-Unis/International		30,1	31,9	(5%)
Produits d'exploitation totaux		69,7	67,7	3%

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada se sont accrus de 10%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, quatrième trimestre 2016	28,5
Augmentation des flux de rentrées récurrents	2,2
Diminution des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	(0,1)
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	(1,6)
Règlement non récurrent relatif à la liquidation d'un contrat	1,9
Autres variations non significatives	0,4
Produits, quatrième trimestre 2017	31,3

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 14% pour s'établir à 6,2 millions de dollars pour le trimestre. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes réalisées par The Works Gourmet Burger Bistro, une franchise récemment acquise qui compte quatre établissements propriétaires, et se trouve amoindrie du fait de la vente ou de la fermeture de quelques établissements appartenant à la Société. À la fin du trimestre, la Société exploitait 29 établissements au Canada, comparativement à 31 l'année précédente.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 20% au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, principalement en raison de l'ajout continu de nouvelles gammes de produits.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés aux États-Unis ont décrus de 4%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, quatrième trimestre 2016	26,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents	1,2
Diminution des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	(0,7)
Diminution des ventes de fournitures aux franchisés	(1,3)
Augmentation associée aux produits de droits abandonnés de cartes-cadeaux	0,5
Incidence de la fluctuation des taux de change	(1,4)
Autres écarts non significatifs	0,6
Produits, quatrième trimestre 2017	25,3

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 14% pour s'établir à 4,9 millions de dollars pour le trimestre, en raison de la vente et de la fermeture d'établissements propriétaires. À la fin du trimestre, la Société exploitait 38 établissements aux États-Unis, comparativement à 51 l'année précédente.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont diminué de 6% pour s'établir à 42,5 millions de dollars, comparativement à 44,7 millions de dollars l'an dernier. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2017 (millions \$)	30 novembre 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	12,4	12,5	0%
	Établissements propriétaires	5,8	4,9	17%
	Transformation des aliments	3,6	3,2	14%
	Transactions intersociétés	(0,6)	(0,7)	S.O.
Total Canada		21,2	19,9	7%
États-Unis/ International	Activités reliées aux franchises	17,0	17,9	(5%)
	Établissements propriétaires	5,9	8,0	(26%)
	Transactions intersociétés	(1,6)	(1,1)	S.O.
Total États-Unis/International		21,3	24,8	(14%)
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		42,5	44,7	(6%)

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont diminué de 0,1 million de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les variations marquées comprennent une hausse des salaires et avantages sociaux découlant des récentes acquisitions ainsi que des honoraires professionnels et une diminution des coûts des projets clés en main qui annulent l'une l'autre.

Les charges rattachées aux établissements appartenant à la Société se sont accrues de 17% au trimestre clos le 30 novembre 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable au fait que huit restaurants décontractés étaient exploités par la Société au cours

du trimestre, mais aucun au même trimestre de l'exercice 2016; les produits et charges de restaurants décontractés sont en général supérieurs à ceux des établissements à service rapide.

Les charges de l'usine de transformation des aliments ont évolué de pair avec les facteurs indiqués dans la rubrique Produits ci-dessus.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Les charges de la Société attribuables aux activités de franchisage aux États-Unis ont diminué de 0,9 million de dollars ou 5% au cours du quatrième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent. La diminution découle principalement de la fluctuation du taux de change entre les deux périodes.

Les charges rattachées aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 26% au trimestre clos le 30 novembre 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent. La réduction s'explique principalement par la diminution du nombre d'établissements en activité à la fin du trimestre comparativement à la période antérieure. La réduction des charges est supérieure à la diminution des produits en raison de la fermeture de certains établissements peu rentables pendant l'exercice.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

Trimestre clos le 30 novembre 2017			
<i>(En millions de dollars)</i>	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	39,6	30,1	69,7
Charges	21,2	21,3	42,5
BAIIA ¹⁾	18,4	8,8	27,2
BAIIA en tant que pourcentage des produits	46%	29%	39%

Trimestre clos le 30 novembre 2016			
<i>(En millions de dollars)</i>	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	35,8	31,9	67,7
Charges	19,8	24,9	44,7
BAIIA ¹⁾	16,0	7,0	23,0
BAIIA en tant que pourcentage des produits	45%	22%	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 17.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2017					
<i>(En millions de dollars)</i>	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	56,6	11,1	4,2	(2,2)	69,7
Charges	29,4	11,7	3,6	(2,2)	42,5
BAIIA ¹⁾	27,2	(0,6)	0,6	—	27,2
BAIIA en % des produits	48%	S.O.	14%	S.O.	39%

Trimestre clos le 30 novembre 2016					
<i>(En millions de dollars)</i>	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	54,9	11,1	3,5	(1,8)	67,7
Charges	30,4	13,0	3,2	(1,8)	44,7
BAIIA ¹⁾	24,5	(1,8)	0,3	—	23,0
BAIIA en % des produits	45%	S.O.	9%	S.O.	34%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 17.

Le BAIIA total s'établissait à 27,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 novembre 2017, une hausse de 18% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les activités du secteur États-Unis/International sont à la source de 43% de l'augmentation bien qu'elles aient souffert des fluctuations des taux de change; la croissance du BAIIA de ce secteur est attribuable au rajustement cumulatif de 3,4 millions de dollars apporté aux produits de cartes-cadeaux.

Le BAIIA du secteur Canada s'est accru de 2,4 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation est associée au profit non récurrent tiré de la liquidation anticipée d'un contrat ainsi qu'à la croissance de la marge bénéficiaire avant impôt, intérêts et amortissements de l'usine de transformation des aliments.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2017, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est accru pour s'établir à 19,4 millions de dollars ou 0,91 \$ par action (0,91 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 15,5 millions de dollars ou 0,75 \$ par action (0,75 \$ par action sur une base diluée) pour la même période de l'exercice précédent, cette augmentation étant principalement liée à la croissance susmentionnée du BAIIA.

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(En milliers de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 novembre 2017	Trimestre clos le 30 novembre 2016
Bénéfice avant impôt	19 132	24 999
Amortissement – immobilisations corporelles	576	846
Amortissement – immobilisations incorporelles	3 386	4 955
Intérêts sur la dette à long terme	2 470	2 794
Perte (Profit) de change	360	(3 927)
Produits d'intérêts	(66)	(74)
Autres produits	—	(5 979)
Perte à la réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat	409	—
Dépréciation des actifs incorporels et du goodwill	1 000	—
Perte (Profit) à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48)	(652)
BAIIA	27 219	22 962

Autres produits et charges

Au cours du trimestre, en raison d'un recul de la performance financière des réseaux de franchises America's Taco Shop, Rollerz et Cereality, la Société a procédé à un examen de la valeur recouvrable des actifs incorporels rattachés à ces marques de commerce. À la suite de cet examen, une perte de valeur hors trésorerie se chiffrant à 1,0 million de dollars a été comptabilisée.

Impôts sur le résultat

La provision pour impôt exprimée en tant que pourcentage du bénéfice avant impôt a diminué. La diminution découle principalement d'une modification des taux applicables à l'impôt différé et de rajustements des provisions pour impôt d'exercices antérieurs comptabilisées pendant le trimestre.

Obligations contractuelles et dette à long terme

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location :

Période	(En milliers de dollars)	Dette à long terme ¹⁾	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
12 mois se terminant en novembre 2018		5 203	11 209	16 412
12 mois se terminant en novembre 2019		7 974	10 371	18 345
12 mois se terminant en novembre 2020		4 388	9 923	14 311
12 mois se terminant en novembre 2021		210 530	9 394	219 924
12 mois se terminant en novembre 2022		4 085	7 792	11 877
Solde des engagements		30	18 843	18 873
		232 210	67 532	299 742

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à échéance et ils ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés au 30 novembre 2017.

La dette à long terme comprend des prêts à terme portant intérêt relatifs à l'acquisition de Kahala Brands ltée et de BF Acquisition Holdings, LLC, des billets à ordre liés à l'acquisition de Houston et d'Industria, des options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle, des retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

Au cours de l'exercice, la Société a transféré sa facilité de crédit à terme dans sa facilité de crédit renouvelable existante, ce qui s'est traduit par l'annulation de son prêt à terme et un tirage de 210,5 millions de dollars canadiens sur sa facilité de crédit renouvelable. Cette facilité de crédit comporte des taux d'intérêt variables fondés sur divers instruments de financement dont les échéances vont de 1 à 180 jours. Les taux d'intérêt dépendent également du ratio d'endettement de la Société, un moindre endettement conduisant à des conditions plus favorables.

Pour les avances en dollars américains, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur les taux de base américains, de 4,75% au 30 novembre 2017 (3,25% au 30 novembre 2016) et majoré d'au plus 2,00%, ou pour un taux fondé sur le LIBOR, majoré d'au plus 3,00%. Pour les avances en dollars canadiens, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur le taux directeur canadien tel qu'établi par la Banque Toronto-Dominion du Canada, de 4,20% au 30 novembre 2017 (2,70% au 30 novembre 2016), et majoré d'au plus 2,00%, ou pour un taux fondé sur celui des acceptations bancaires, majoré d'au plus 3,00%.

Liquidités et ressources financières

Au 30 novembre 2017, l'encaisse totalisait 56,5 millions de dollars, une hausse de 20,2 millions de dollars depuis la fin de l'exercice 2016. Cette hausse visait essentiellement à accumuler les ressources nécessaires au financement de l'achat de participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems, LLC (« The Counter ») et Built Franchise Systems, LLC (« Built »), qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2017.

Au cours de l'exercice, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes s'élevant à 9,8 millions de dollars. Ces paiements n'ont pas eu d'incidence notable sur la position de trésorerie de la Société étant donné les forts flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 89,5 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 51,7 millions de dollars pour l'exercice 2016. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les charges d'impôt sur le résultat et les charges d'intérêts payées, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 97,3 millions de dollars,

comparativement à 64,5 millions de dollars pour 2016, ce qui représente une augmentation de 51% par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la Société a modifié ses facilités de crédit existantes auprès d'un syndicat de prêteurs. Les changements ont occasionné une augmentation de la facilité de crédit renouvelable, dont la limite autorisée est désormais de 305 000 \$ (30 novembre 2016 – 150 000 \$) tandis que le prêt à terme existant, d'un montant de 154 716 \$ (30 novembre 2016 – 165 000 \$) était annulé. Des frais de financement de 519 \$ ont été engagés; ils seront différés et amortis sur le terme résiduel de quatre ans de la facilité de crédit renouvelable.

Au 30 novembre 2017, une somme de 210 522 \$ avait été tirée sur la facilité de crédit renouvelable, dont la limite autorisée est de 305 000 \$ (30 novembre 2016 – 150 000 \$).

La facilité comporte les engagements financiers suivants :

- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 3,50:1,00 du 21 juillet 2017 au 20 juillet 2018, puis inférieur à 3,00:1,00 par la suite.
- Le ratio de couverture des frais fixes doit être de 1,25:1,00 en tout temps.

L'accord de crédit renferme par ailleurs diverses restrictions sur les distributions et l'utilisation du produit de la cession d'actifs qui ne devraient pas avoir d'incidence sur la Société pendant le terme de l'accord.

La ligne de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, son solde étant dû le 21 juillet 2021, date d'échéance de la facilité.

À la fin du trimestre, la Société respectait les engagements souscrits dans l'accord de crédit.

À court terme, la direction continuera d'ouvrir de nouveaux établissements qui seront financés par de nouveaux franchisés. MTY poursuivra ses démarches en vue de vendre certains des établissements qu'elle exploite actuellement et recherchera de nouvelles occasions d'acquérir d'autres entreprises de services alimentaires.

Situation financière

Les débiteurs s'élevaient à 34,1 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 36,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2016. La diminution est associée à l'échelonnement des recettes.

Le solde des immobilisations corporelles a diminué de 1,0 million de dollars et celui des immobilisations incorporelles, de 19,9 millions de dollars. Ces diminutions sont principalement dues au processus d'amortissement, à une charge de dépréciation hors trésorerie sur des actifs incorporels aux États-Unis ainsi qu'à l'incidence du change sur les actifs détenus par les filiales étrangères de la Société. Elles ont été atténuées par les ajouts rattachés aux acquisitions de la période. Le solde des immobilisations corporelles a également diminué en raison de la vente de certains établissements propriétaires aux États-Unis.

Les crédateurs et charges à payer, qui s'élevaient à 48,8 millions de dollars au 30 novembre 2016, s'établissaient à 57,6 millions de dollars au 30 novembre 2017. L'augmentation de 8,8 millions de dollars est attribuable aux acquisitions réalisées pendant l'exercice 2017, au solde net du fonds publicitaire et à l'échelonnement des paiements en trésorerie aux fournisseurs.

Les provisions, qui comprennent des montants rattachés à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, sont passées de 79,6 millions de dollars au 30 novembre 2016, à 75,3 millions de dollars au 30 novembre 2017. Une augmentation des produits liés aux droits abandonnés de cartes-cadeaux a été comptabilisée pour la période close le 30 novembre 2017, ce qui

a occasionné une diminution du passif total lié aux cartes-cadeaux. L'augmentation des produits liés aux droits abandonnés découle d'un changement d'estimations comptables effectué au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, changement qui a conduit à constater plus tôt les produits de droits abandonnés. Ce changement n'affecte que les cartes-cadeaux de Cold Stone, le plus important passif lié à des cartes-cadeaux de la Société. La diminution est partiellement atténuée par l'augmentation des provisions pour litiges et différends et pour fermeture d'établissements.

Les produits différés comprennent des droits de distribution qui sont acquis des fournisseurs en fonction des volumes de consommation, des paiements de loyer reportés ainsi que des droits d'entrée qui sont constatés lorsque la quasi-totalité des services initiaux ont été rendus. Au 30 novembre 2017, leur solde s'élevait à 22,7 millions de dollars, une hausse de 2,2 million de dollars depuis le 30 novembre 2016. Cette hausse découle de droits de franchises constatés d'avance supérieurs.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés au 30 novembre 2017.

Capital-actions

La Société n'a émis ou racheté aucune action au cours de l'exercice 2017. En 2016, elle avait émis 2 253 930 actions du trésor en faveur des vendeurs de Kahala Brands Ltd, ce qui a porté le nombre total d'actions en circulation à 21 374 497 actions ordinaires.

Renseignements sur les établissements

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Franchises à l'ouverture de la période	5 599	2 695
Établissements propriétaires à l'ouverture de l'exercice		
Canada	31	41
États-Unis	51	2
Ouverts durant la période	260	182
Fermés durant la période	(454)	(301)
Acquis durant la période	81	3 062
Réduction consécutive à la vente de Yogen Früz	(99)	—
Total à la fin de la période	5 469	5 681
Franchises à la fin de la période	5 402	5 599
Établissements propriétaires à la fin de la période		
Canada	29	31
États-Unis	38	51
Total à la fin de la période	5 469	5 681

Au cours de l'exercice 2017, la Société a réalisé les acquisitions suivantes :

Enseigne	Nombre d'établissements à la clôture
Le Diperie	5
Steak Frites St-Paul	9
Giorgio Ristorante	6
The Works Gourmet Burger Bistro	27
Houston Avenue Bar & Grill	9
Industria Pizzeria + Bar	3
Dagwoods Sandwichs et Salades	22
Nombre total d'établissements acquis	81

Le 1^{er} février 2017, la Société a revendu ses droits de franchise exclusifs à Yogen Früz Canada ; cette transaction a entraîné le retrait de 99 établissements dans notre décompte.

Hormis les opérations susmentionnées, la Société a ouvert 260 établissements (115 au Canada, 85 aux États-Unis et 60 à l'International) et en a fermé 454 (179 au Canada, 201 aux États-Unis et 74 à l'International) au cours de l'exercice 2017.

La réduction nette de 194 établissements (60 au premier trimestre, 48 au deuxième, 46 au troisième et 40 au quatrième) est attribuable à de nombreux facteurs, notamment à des pressions concurrentielles, à l'expiration de baux et à la fermeture d'établissements non performants.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements fermés au cours de l'exercice 2017 s'élevait à environ 19 000 \$, tandis que le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements ouverts pendant la même période s'élevait à environ 25 200 \$.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

Type d'emplacement	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016	Exercice clos le 30 novembre 2017	30 novembre 2016
Centre commercial et foire alimentaire	23%	24%	27%	36%
Façade sur rue	48%	47%	57%	50%
Forme non traditionnelle	29%	29%	16%	14%

La répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires réseau sont les suivants :

Situation géographique	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	30 novembre 2017	30 novembre 2016	Exercice clos le 30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ontario	17%	18%	14%	22%
Québec et est du Canada	17%	15%	20%	27%
Ouest du Canada	10%	10%	11%	17%
États-Unis	47%	48%	48%	27%
International	9%	9%	7%	7%

Aux États-Unis, les établissements situés en Californie et en Floride génèrent la plus grande part des ventes totales du réseau. Ces États comptent respectivement pour 11% et 4% du chiffre d'affaires réseau de MTY.

Pendant l'exercice 2017, les restaurants décontractés ont généré environ 4,2% du chiffre d'affaires réseau tandis que les restaurants décontractés à service rapide et les restaurants-minute généraient le reste. On s'attend à ce que les restaurants décontractés représentent de 6% à 8% du chiffre d'affaires lorsque les retombées des acquisitions de 2017 seront annualisées.

Chiffre d'affaires réseau

Pour l'exercice 2017, le chiffre d'affaires des établissements du réseau MTY s'est élevé à 2 301,8 millions de dollars, une hausse de 55% par rapport à l'exercice 2016. Cette hausse se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires (millions \$)
Chiffre d'affaires déclaré – Exercice 2016	1 480,3
Augmentation nette du chiffre d'affaires des enseignes acquises en 2016	781,0
Augmentation nette du chiffre d'affaires des enseignes acquises en 2017	42,2
Diminution nette découlant de la vente du réseau Yogen Früz	(11,8)
Augmentation nette attribuable aux établissements ouverts au cours des 24 derniers mois	76,5
Diminution nette attribuable aux établissements fermés au cours des 24 derniers mois	(52,2)
Incidence de la croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables	(3,5)
Incidence cumulative de la fluctuation des changes	(10,7)
Chiffre d'affaires déclaré – Exercice 2017	2 301,8

Pour l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réseau s'est chiffré à 2 301,8 millions de dollars comparativement à 1 480,3 millions de dollars pour l'exercice 2016. Les acquisitions réalisées au cours du deuxième semestre de l'exercice 2016 et pendant l'exercice 2017 comptent pour la quasi-totalité de l'augmentation. Les établissements ouverts et fermés au cours des 24 derniers mois ont eu une incidence nette de 24,3 millions de dollars sur la hausse du chiffre d'affaires. La force du dollar canadien au cours des derniers mois de 2017 a eu une incidence négative se chiffrant à 10,7 millions de dollars.

Au cours du quatrième trimestre 2017, le chiffre d'affaires réseau a atteint 544,2 millions de dollars, une hausse de 2% par rapport à la même période de l'an dernier. Cette hausse découle essentiellement de la croissance positive du chiffre d'affaires des établissements comparables ainsi que des acquisitions réalisées au cours de 2017, dont l'impact a été partiellement amoindri par les fluctuations défavorables des taux de change, qui ont emporté 6,7 millions de dollars.

Le passage des ouragans Harvey et Irma a entraîné la fermeture temporaire de 264 établissements pendant le trimestre, quatre de ceux-ci étant toujours fermés à la date du présent rapport de gestion. Ensemble, ces établissements sont restés fermés pendant un total de 1 764 jours au quatrième trimestre et de 1 870 jours pendant l'exercice.

Seul concept à générer actuellement plus de 10% du chiffre d'affaires réseau, Cold Stone Creamery compte pour environ le quart des ventes totales du réseau MTY. Les enseignes Thai Express, TacoTime et Baja Fresh Mexican Grill sont respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus importants concepts sur le plan des ventes, générant chacune environ 7% du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de

transformation des aliments. Le chiffre d'affaires réseau libellé dans une devise étrangère est converti en dollars canadiens aux fins de présentation; il est donc tributaire des fluctuations des taux de change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Le chiffre d'affaires d'établissements comparables au trimestre clos le 30 novembre 2017 est supérieur de 1,2% à celui de la même période de l'exercice 2016, poursuivant ainsi la tendance amorcée au troisième trimestre 2017, mais a reculé de 0,2% pour l'exercice. Si l'on exclut l'incidence de l'année bissextile 2016, la croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables pour l'exercice 2017 est de 0,0%.

La croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables se répartit comme suit dans les secteurs d'activités de MTY :

Région	Trimestre clos le 30 novembre 2017	Exercice clos le 30 novembre 2017
Canada	+ 2,2%	+ 0,2%
États-Unis	- 0,1%	- 1,1%
International	+ 0,4%	- 3,2%
Total	+ 1,2%	- 0,2%

Au cours du quatrième trimestre, le chiffre d'affaires des établissements comparables canadiens s'est accru de 2,2% et des données positives sont rapportées depuis maintenant sept mois. L'Alberta fait état d'une amélioration prometteuse, mais continue d'éprouver des difficultés. La Saskatchewan, qui faisait déjà face à des vents contraires, a souffert de l'entrée en vigueur d'une nouvelle taxe sur les repas qui semble avoir rebuté les consommateurs. Le Québec et la Colombie-Britannique ont tous deux maintenu l'élan pris aux deux premiers trimestres et affichent de solides résultats.

Aux États-Unis, les deux plus importants marchés du réseau, la Californie et la Floride, faisaient part de données positives pour le trimestre, mais nos marchés plus petits étaient confrontés à certains défis.

La direction s'attend à ce que la concurrence continue à s'intensifier en 2018, tant sur le marché canadien que sur le marché américain et tant du point de vue des prix que de celui de l'offre. Des hausses importantes du salaire minimum dans certaines régions pourraient apporter des changements dans l'industrie et l'on ne peut présumer de la réaction des consommateurs à ces changements pour l'instant. Les restaurants sont aussi confrontés à une concurrence de plus en plus féroce et diversifiée, notamment de la part des détaillants et des commanditaires d'offres du type « *Grab & Go* ».

Bien que le climat économique actuel et le niveau de confiance des consommateurs semblent favorables pour le moment, la volatilité des prix des produits de base et des devises a une incidence très importante sur les taux d'emploi et le revenu disponible des clients de MTY, ce qui soulève des incertitudes pour l'avenir. Les résultats des négociations portant sur l'ALENA pourraient aussi avoir des conséquences qui ne peuvent être prévues dans l'immédiat.

Options sur actions

Au cours de la période, 200 000 options sur actions ont été attribuées. Au 30 novembre 2017, 200 000 options sur actions étaient en circulation, mais aucune ne pouvait être exercée.

Événements postérieurs

Acquisition de The Counter et de Built

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a complété l'acquisition de la totalité des participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems (« The Counter ») et Built Franchise Systems (« Built ») pour une contrepartie totale de 33 millions de dollars (24,6 millions de dollars américains), dont 30 millions de dollars (22,3 millions de dollars américains) ont été réglés en trésorerie, le solde faisant l'objet d'une retenue.

Accord final de regroupement avec Imvescor

Le 12 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord final de regroupement aux termes duquel une filiale en propriété exclusive de MTY acquerrait la totalité des actions ordinaires en circulation d'Imvescor Restaurant Group inc. (« Imvescor ») au prix de 4,10 \$ par action, ce qui représente une contrepartie totale d'environ 248 millions de dollars. La contrepartie sera réglée en actions dans une proportion d'environ 80% et le reste en trésorerie.

Réforme fiscale aux États-Unis

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont procédé à une réforme fiscale en promulguant la loi intitulée « *Tax Cuts and Jobs Act* » (ci-après la « Loi »). L'un des plus importants changements prévus par la Loi consiste dans la réduction du taux fédéral d'imposition des sociétés, qui passe de 35 % à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour l'exercice qui se clora le 30 novembre 2018, le taux fédéral d'imposition des sociétés applicable sera un taux mixte calculé selon le nombre de jours de l'exercice qui précèdent ou suivant la promulgation de la Loi.

Sur la base des écarts temporaires au 30 novembre 2017, la Société comptabilisera une économie d'impôt différé estimée à 29,2 millions de dollars américains pour son exercice 2018, ceci par la réduction du passif d'impôt différé comptabilisé pour ses entités établies aux États-Unis.

La Société a procédé à une analyse préliminaire du nouvel « *Base Erosion Anti-avoidance Tax* » (ci-après le « BEAT ») et des changements aux règles limitant la déduction d'intérêts qui figurent dans la Loi et qui auront une incidence à compter de l'exercice 2019. Selon l'information disponible à la date des états financiers, la Société devrait être admissible à la dérogation de minimis; le cas échéant, elle ne serait pas assujettie aux règles du BEAT. D'après l'analyse préliminaire effectuée, les nouvelles limites applicables à la déduction d'intérêts pourraient avoir une incidence sur les exercices futurs. Cependant, toute déduction refusée en raison de la nouvelle règle pourrait être reportée sur les années suivantes et appliquée à l'encontre de bénéficiaires imposables futurs. La Société ne s'attend donc pas à ce que cette mesure ait une incidence permanente.

Les nouvelles règles prévues par la Loi sont complexes et des lignes directrices plus précises seront fournies par les autorités des États-Unis au cours des prochains mois. En conséquence, l'information présentée ici pourrait être modifiée lorsque la nouvelle réglementation sera disponible.

Dividende

Le 15 janvier 2018, la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Le dividende a été payé le 15 février 2018 et se chiffre à 3,2 millions de dollars.

Accord visant l'acquisition des actifs de Timothy's et de Mmmuffins

Le 15 février 2018, la Société a annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition des actifs de Timothy's World Coffee (« Timothy's ») et de Mmmuffins auprès de Threecaf Brands Canada Inc., une filiale de Le Duff America, pour une contrepartie estimée à 1,7 millions \$.

Saisonnalité

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité constitue un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. Le chiffre d'affaires réseau varie de façon saisonnière. En janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne en raison du climat; elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Étant donné l'ajout de Cold Stone Creamery, actuellement la plus importante enseigne du réseau MTY et une enseigne particulièrement touchée par la saisonnalité, on s'attend à ce que ce profil s'accroisse. Cette situation découle d'un achalandage accru dans les établissements qui ont façade sur rue, des ventes des établissements exploités seulement en été et de l'évolution des ventes des établissements situés dans des centres commerciaux. Les ventes des établissements situés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

Passifs éventuels

La Société est partie à des poursuites, litiges et différends relatifs à ses activités commerciales actuelles dont l'issue ne peut être établie. La direction estime que ces poursuites, litiges et différends n'auront pas de conséquences significatives sur les états financiers de la Société.

Garantie

La Société a fourni une sûreté à l'égard de certains baux auxquels elle n'est pas le preneur, pour un montant cumulatif de 1,4 million de dollars (30 novembre 2016 - 1,8 million de dollars).

Risques et incertitudes

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à retirer du marché des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses ventes et de ses profits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer les ventes nécessaires pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables

pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

Arrangements hors bilan

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux membres de la haute direction au cours de l'exercice indiqué :

	2017	2016
	\$	\$
Avantages à court terme	1 406	1 011
Rémunération à base d'actions	401	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	49	51
Total de la rémunération des principaux dirigeants	1 856	1 062

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation, le chef de la direction financière et le chef de l'exploitation pour les États-Unis. La rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction est établie par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 23% des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Le tableau suivant présente leur rémunération totale :

	2017	2016
	\$	\$
Avantages à court terme	690	598
Total de la rémunération des personnes liées aux principaux dirigeants	690	598

Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 novembre 2017 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IFRS 9, Instruments financiers	Juillet 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	Mai 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 16, Contrats de location	Janvier 2016	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation
IAS 12, Impôts sur le résultat	Janvier 2016	1 ^{er} décembre 2017	En évaluation
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie	Janvier 2016	1 ^{er} décembre 2017	En évaluation
IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Décembre 2016	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux	Juin 2017	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation

¹⁾ Applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée.

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et IFRIC 9, *Réexamen de dérivés incorporés*. La norme comporte des dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et à la comptabilité de couverture. L'IASB a terminé son projet visant à remplacer IAS 39 par étapes, étoffant IFRS 9 chaque fois qu'une étape était franchie. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence concernant la comptabilité de couverture de juste valeur dans le cas du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille ; cette phase du projet a été dissociée du projet IFRS 9 étant donné le caractère à plus long terme du projet de macro-couvertures qui, suivant la procédure officielle, en est actuellement au stade du document de travail. En conséquence, l'exception prévue par IAS 39 à l'égard de la couverture de juste valeur dans le cas de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients. La norme IFRS 15 pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. IFRS 15 comprend également un ensemble unifié d'obligations d'information en vertu desquelles une entité doit fournir de l'information détaillée quant à la nature, au montant, au calendrier et au degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats de l'entité avec des clients.

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié Clarification d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients, ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou de façon progressive. Ce modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si des produits sont comptabilisés, et à quel montant et à quel moment ils le sont. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou sur le moment de leur comptabilisation. La clarification d'IFRS 15 fournit des indications supplémentaires à l'égard de l'analyse en cinq étapes, de la transition et de l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. La norme a préséance sur IAS 17, *Contrats de location*, et les indications interprétatives qui l'accompagnent. Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que l'actif lié au droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). À l'opposé, IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée.

IAS 12 apporte des clarifications à l'égard de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

L'IASB a modifié IAS 7 dans le cadre de son initiative pour l'amélioration des informations à fournir en ce qui concerne les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie. La Société est d'avis que cette modification n'aura aucune incidence importante sur l'information déjà présentée.

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22 qui fournit une interprétation sur la façon de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en devises, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour les contrats libellés en devises étrangères. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la dépense ou du revenu connexe. Cette interprétation donne des indications sur le moment où un paiement ou un encaissement unique est effectué, ainsi que sur les situations où des paiements ou des encaissements multiples sont effectués et vise à réduire la diversité dans la pratique. La présente norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

IFRIC 23 clarifie la comptabilisation des incertitudes dans l'impôt sur le résultat.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés. Bien que l'étendue de leur incidence n'ait pas encore été établie, la Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 16 apporte des changements importants à son état consolidé des résultats et à son état consolidé de la situation financière.

Risque lié à l'environnement économique

Les activités de la Société sont tributaires de nombreux aspects d'un environnement économique sain qui vont des dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit nécessaire pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse actuellement les provinces où elle fait affaire aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de solides flux de trésorerie ; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

Instruments financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Le tableau qui suit présente le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers :

Au 30 novembre 2017

<i>(En milliers de dollars)</i>	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	56 453	—	56 453	56 453
Débiteurs	34 151	—	34 151	34 151
Prêts à recevoir	5 926	—	5 926	5 926
Dépôts	1 692	—	1 692	1 692
	98 222	—	98 222	98 222
Passifs financiers				
Créiteurs et charges à payer	—	57 555	57 555	57 555
Dettes à long terme ¹⁾	—	219 739	219 739	221 889
	—	277 294	277 294	279 444

¹⁾ Exclut les billets à ordre et les obligations de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Au 30 novembre 2016

<i>(En milliers de dollars)</i>	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	36 260	—	36 260	36 260
Débiteurs	36 106	—	36 106	36 106
Prêts à recevoir	8 004	—	8 004	8 004
Dépôts	1 587	—	1 587	1 587
	81 957	—	81 957	81 957
Passifs financiers				
Créiteurs et charges à payer	—	48 808	48 808	48 808
Dettes à long terme ¹⁾	—	252 677	252 677	252 677
	—	301 485	301 485	301 485

¹⁾ Y compris la tranche à court terme de la dette à long terme.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou intrants qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

- *Trésorerie, débiteurs, créditeurs et charges à payer* – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- *Prêts à recevoir* – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché ; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.
- *Dettes à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Billets à ordre

La Société a émis, au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, des billets à ordre en faveur des vendeurs et des actionnaires minoritaires de 10220396 Canada inc. Ces billets à ordre, remboursables en juin 2019 et en juin 2022, comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs. Ces billets à ordre sont comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués de façon récurrente.

Une réévaluation de la juste valeur s'élevant à 0,2 million de dollars a été constatée à l'égard des billets à ordre pour la période close le 30 novembre 2017.

Obligations à l'égard de participations ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc., à la demande de l'actionnaire concerné. L'option peut être exercée en tout temps depuis le 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. En conséquence, la Société a comptabilisé une obligation à la juste valeur.

Une réévaluation de la juste valeur se chiffrant à 0,2 million de dollars (2016 – néant) a été comptabilisée à l'égard de cette obligation relative à une participation ne donnant pas le contrôle.

De pair avec l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, la Société a conclu un accord à l'effet d'acquérir la participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. en juin 2022. La contrepartie à payer pour cette acquisition sera fondée sur les bénéfices futurs. En conséquence, la Société a comptabilisé une obligation à la juste valeur.

Une réévaluation de la juste valeur s'élevant à 0,3 million de dollars (2016 – néant) a été comptabilisée à l'égard de cette obligation relative à une participation ne donnant pas le contrôle.

Hiérarchie des justes valeurs au 30 novembre 2017

(En milliers de dollars)

Passifs financiers

Billets à ordre relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar

Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Passifs financiers

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Billets à ordre relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	—	—	5 436
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2 027
Passifs financiers	—	—	7 463

Politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2017.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l'expérience passée et de son analyse de la situation particulière de la contrepartie. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d'établissements à l'étranger, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration du risque de crédit.
- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants que la Société devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel du débiteur.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est limité du fait que la Société investit ses liquidités excédentaires dans des instruments financiers de première qualité, auprès de contreparties solvables.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs. Une provision pour créances douteuses s'élevant à 1,2 million de dollars (2016 – 0,9 million de dollars) est actuellement comptabilisée à l'égard de prêts à recevoir.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. C'est principalement par le biais de ses établissements à l'étranger, dont les ventes sont libellées en monnaies étrangères, que la Société est exposée au risque de change. Les établissements de la Société situés à l'étranger et aux États-Unis utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis.

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Le bénéfice net aux États-Unis pour l'exercice totalise 18,9 millions de dollars canadiens (2016 – 9,5 millions de dollars canadiens). Une variation de 5% des taux de change donnerait lieu à un profit ou à une perte de 0,9 million de dollars canadiens (2016 – 0,5 million de dollars canadiens) pour la Société.

Le 22 juin 2016, la Société a conclu avec l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) un contrat exécutoire portant sur une somme de 200 millions de dollars américains convertible au taux de change de 1,281. Ce contrat a pris fin le 25 juillet 2016 ; à cette date, un profit de change de 8,0 millions de dollars avait été réalisé du fait de variations favorables du change.

Au 30 novembre 2017, les instruments financiers de la Société suivants étaient libellés en devises :

	30 novembre 2017		30 novembre 2016	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
(En milliers de dollars)				
Actifs financiers				
Trésorerie	38 389	49 476	20 310	27 277
Débiteurs	10 842	13 974	13 526	18 166
Passifs financiers				
Créditeurs	14 917	19 225	69 383	93 184
Partie d'une retenue incluse dans l'impôt exigible	8 994	11 592	8 994	12 079
Facilité de crédit renouvelable	—	—	53 800	72 255
Dette à long terme	7 690	9 911	12 533	16 832
Actifs (passifs) financiers nets	17 630	22 722	(110 874)	(148 907)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des variations de la valeur de ses instruments financiers engendrées par la fluctuation des taux d'intérêt. Elle est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs, pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, contractée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité de crédit porte intérêt à taux variables et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait varier de façon importante. Une somme de 210,5 millions de dollars a été tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2017 (2016 – 237,3 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 2,1 millions de dollars par année (2016 – 2,4 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers ; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société conserve des facilités de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2017, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée d'une limite de 305 millions de dollars pour s'assurer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité sont décrites à la note 17 des états financiers consolidés de la Société au 30 novembre 2017.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2017 :

(En milliers de dollars)	Flux de					Par la suite
	Valeur comptable	trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	57 555	57 555	57 555	—	—	—
Dettes à long terme	227 202	232 210	1 055	4 148	7 974	219 033
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	s.o	25 049	3 416	3 416	6 831	11 386
	284 757	314 814	62 026	7 564	14 805	230 419

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période visée.

Aperçu

La direction est d'avis qu'à long terme, l'industrie de la restauration rapide et décontractée continuera de croître en réponse à la demande de consommateurs occupés et pressés.

À très court terme, le premier objectif de la direction consistera à obtenir un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif en créant plus d'innovation, en misant sur la qualité du service à la clientèle dans chacun de ses établissements et en optimisant la valeur offerte à sa clientèle.

La direction s'attachera également à l'intégration des enseignes récemment acquises. Ces acquisitions réalisées, MTY se trouve en bonne position pour étendre ses activités au Canada et aux États-Unis et notamment, assurer l'expansion de ses enseignes canadiennes aux États-Unis.

L'industrie de la restauration rapide demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel rigoureux où plus de restaurants s'affrontent pour accaparer les dollars d'une consommation discrétionnaire limitée, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre aux consommateurs.

La direction continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements aux concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de MTY.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que cette information soit colligée puis communiquée efficacement à la direction de la Société de sorte que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, elle ne peut fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPC ») au 30 novembre 2017 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales, leur sont communiquées pendant la période de préparation des documents d'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de même que la direction ont conclu que les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière n'étaient pas efficaces au 31 août 2017 en raison d'une faiblesse importante au niveau de ses contrôles internes à l'égard de la comptabilisation d'opérations complexes et inhabituelles, incluant la comptabilisation de la répartition du prix d'achat suite à l'acquisition de compagnies. Le processus de revue de la Société a permis que des erreurs dans le calcul de la juste valeur du passif des cartes-cadeaux ne soient pas détectées, ce qui a entraîné une inexactitude importante dans certains éléments de produits et de charges postérieurs à l'acquisition de Kahala en 2016.

La direction a commencé son programme de remédiation visant à corriger ces faiblesses importantes identifiées dans nos contrôles internes à l'égard de l'information financière. Elle a l'intention d'ajouter des ressources et des outils au niveau du département d'audit interne pour tester et évaluer l'environnement de contrôle des compagnies existantes et nouvellement acquises et cherchera de l'aide externe pour la révision de certains champs de l'environnement de contrôle dans le but de développer un plan d'action adéquat centré sur les déficiences comportant une probabilité plus élevée de causer des inexactitudes significatives. Cependant, des faiblesses importantes ne peuvent être considérées comme corrigées tant que les mesures correctives n'ont pas été testées pendant une période suffisante et la direction, par des tests, est venue à la conclusion que les contrôles mis en place sont efficaces.

Malgré l'évaluation présente des mesures correctives décrites ci-dessus, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, sont d'avis que les états financiers inclus dans le présent rapport présentent à tous égards importants la situation financière, les résultats d'exploitation, la position de trésorerie et les flux de trésorerie de la Société des périodes visées conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, après évaluation, sont venus à la conclusion qu'à leur connaissance, au 30 novembre 2017, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Limites des contrôles et procédures

Les membres de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, estiment que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, si bien conçus et appliqués qu'ils soient, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes sur le plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, sont prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut

survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficace, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui se rattachent aux activités des sociétés acquises récemment, soit La Diperie (acquise le 9 décembre 2016), Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante (acquises le 8 mai 2017), The Works Gourmet Burger Bistro (acquise le 9 juin 2017), Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar (acquises le 16 juin 2017) ainsi que Dagwoods (acquise le 29 septembre 2017). La période s'est terminée le 15 février 2018 pour La Diperie.

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Dagwoods	La Diperie	Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	The Works Gourmet Burger Bistro	Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar
Actif de la Société	0%	2%	2%	1%	2%
Actif courant	0%	1%	0%	1%	1%
Actif non courant	0%	3%	3%	1%	3%
Passif courant	0%	0%	0%	4%	1%
Passif à long terme	0%	0%	0%	0%	2%
Produits	0%	0%	0%	2%	1%
Résultat net	0%	1%	1%	1%	2%

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour la période close le 30 novembre 2017, ces entités ad hoc représentent 0% de l'actif courant de la Société, 0% de son actif non courant, 0% de son passif courant, 0% de son passif à long terme, 2% de ses produits et 0% de son résultat net.

(signé) « Stanley Ma »

Stanley Ma
Chef de la direction

(signé) « Eric Lefebvre »

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction financière